



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 18 juin 2019 à 18h30 à la salle du conseil située au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Période de questions.
4. Résolution – Désignation de la personne élue responsable du dossier des aînés.
5. Résolution – Mandater Caroline Dupuis, chargée de projet, à déposer une demande de subvention dans un programme approprié à des activités pour les aînés et l'autoriser à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité conjointement avec la mairesse, madame Céline Beauregard, suite à l'approbation d'une telle aide financière.
6. Résolution – Mandater le directeur général ou le directeur général adjoint à déposer une demande d'aide financière dans le programme *Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA)* et l'autoriser à signer conjointement avec la mairesse, madame Céline Beauregard, la convention d'aide financière suivant l'approbation d'une telle aide.
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ À LA MACAZA CE 13^e JOUR DE JUIN 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jacques Brisebois

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Brisebois, directeur général de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 9 h et 16h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^e jour de juin 2019.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jacques Brisebois